



Exclusion de la liste des assistances maternelles

Par **lo89**, le **13/10/2009** à **09:37**

Bonjour,

je voudrais savoir si une secrétaire de mairie à le droit de rayer le nom d'une assistante maternelle de la liste des assistances maternelles fournie par la mairie (suite à un différent personnel)

si non était-elle en infraction et qu'elle recours a l'assistante maternelle pour la faire sanctionner

merci